



ANALYSE

2017/28

Pacte d'excellence : l'intérêt supérieur de l'enfant ?

Pacte d'excellence: l'intérêt supérieur de l'enfant ?

Pour la Ligue des familles et les organisations qui défendent les droits des enfants, le « Pacte pour un enseignement d'excellence » doit « adopter comme boussole l'intérêt supérieur de l'enfant ». Tentative d'analyse de ce texte à l'intitulé pompeux. (1)

Ambiance

Bastogne, un samedi pluvieux de mars 2017. Une quarantaine d'acteurs de l'école maternelle sont réunis à l'invitation du Ciep-MOC (Centre d'Information et d'Éducation Populaire du Mouvement Ouvrier Chrétien). Ateliers, table-ronde politique, échanges informels, rencontres. Une évidence : les travailleuses du maternel ne parlent pas la même langue que les rédacteurs du Pacte.

Et pourtant. Le niveau maternel est l'enfant gâté du Pacte : 1.100 emplois promis en 3 ans, 15 balises pour un nouveau référentiel, obligation de fréquentation scolaire dès 5 ans. Oui, mais les institutrices sont avant tout attachées à leur autonomie, à développer la créativité des enfants, à respecter l'enfance, à installer la confiance en soi. Elles en ont marre des contrôles tatillons (« toujours plus de papiers »), des pressions de certains parents et de l'école primaire. Elles craignent donc un référentiel (programme) contraignant. Enfin, elles ignorent tout du texte du Pacte : un texte de 320 pages, résultat de deux années de travail d'experts universitaires, de délégués des Pouvoirs organisateurs (PO), des syndicats, des associations de parents, auto-proclamés « acteurs » de l'enseignement. Un texte rédigé dans une langue nouvelle qui mélange les sabirs du management, des technocrates, de l'université... avec un tout petit peu de pédagogie.

Flash-back

En 2014, au lendemain des élections, nul ne contestait que notre système scolaire était gravement malade. Tous s'accordaient pour dire qu'il fallait arrêter de multiplier les « réformettes » et qu'un plan d'envergure et de long terme s'imposait. La ministre de l'époque, Joëlle Milquet, lança donc les travaux préparatoires au Pacte. Une architecture ambitieuse, audacieuse et compliquée. Sans doute justifiée par l'état presque désespéré du malade : champion du monde des échecs et retards scolaires. Un système qui produit et reproduit les inégalités.

Un dispositif dit de « co-construction » fut organisé. À côté des nombreux experts déjà cités, des invitations à intervenir sur le site internet du Pacte ou à participer à des réunions décentralisées ont été lancées. Avec un résultat décevant. En dehors d'un cercle restreint, la plupart des citoyens n'ont retenu que quelques titres de journaux et seraient bien en peine d'évoquer les grandes lignes du Pacte.

Pourquoi ne pas avoir organisé systématiquement dans toutes les écoles, dans toutes les communes, des assemblées qui, au fil des deux années du travail, auraient été tenues informées et auraient pu réagir et nourrir un véritable débat de société ? Pourquoi ne pas avoir associé les partis de l'actuelle opposition ? Comment imaginer que ces partis, quand ils reviendront au pouvoir, ne soient pas tentés d'infléchir les décisions ou de détricoter le Pacte ?

Du lourd !

Cette introduction explique pour une bonne part les remous provoqués par la publication du texte en décembre 2016, les vives réticences syndicales exprimées en février-mars et les nombreuses prises de position hostiles qui s'accumulent. Pas étonnant car les changements préconisés sont profonds et, s'ils sont mis en œuvre, révolutionneront le système scolaire et les métiers d'enseignant et d'élève.

Outre l'accent prioritaire mis sur l'école maternelle, le texte préconise l'organisation d'un « tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire » jusqu'à 15 ans. Finie la césure primaire/secondaire. Fini le CEB au terme de la 6^{ème} primaire. En route pour une vraie école du fondement qui s'ouvrira largement aux activités artistiques, à la culture et aux gestes techniques et devrait donc permettre des orientations positives et valorisées vers l'enseignement qualifiant. Un changement de cultures et de structures très profond.

Le Pacte prône aussi une école de la réussite « inclusive ». Avec une plus forte intégration des enfants du spécialisé dans les classes « ordinaires ». Une autre culture de l'évaluation des élèves, privilégiant les évaluations formatives et les remédiations, pour amener à une diminution significative des redoublements.

Du côté des profs, le travail « collaboratif » sera mis à l'honneur. La carrière sera moins plane : des tâches d'encadrement et de tutorat seront confiées à des profs « expérimentés ». Quant aux procédures d'évaluation des profs, elles ont fait (et feront encore) l'objet de débats serrés. Une redéfinition du rôle des directions est également à l'ordre du jour.

Le Pacte ne touche pas à l'organisation de l'enseignement en réseaux concurrents. Ce que d'aucuns regrettent amèrement. Il ne dit quasiment rien des actuels contenus-matières, encyclopédiques et surchargés. Un terrain très important qui promet de belles batailles quand on voudra élaguer et « pluridisciplinariser ».

Grande nouveauté : le chapitre consacré au « pilotage des écoles ». Manifestement inspiré des consultants du bureau de conseils américain McKinsey, il est d'une grande complexité et inquiète sérieusement. Cela signifiera, pour les écoles, le passage à la culture du management et à la logique de l'entreprise : « pilotage par les résultats » et « contrat d'objectifs chiffrés ». Avec un peloton de « délégués aux contrats d'objectifs ». De quoi faire le bonheur des directions (y aura-t-il encore des candidats ?) qui devront encore plus délaissé le pédagogique et le relationnel.

Quelles perspectives ?

Les rédacteurs du Pacte insistent : tout se tient. Pas question de picorer ! La révolution se réalisera progressivement. Dès septembre de cette année (en maternelle) et au moins jusqu'en 2028. Heureusement parce qu'il reste beaucoup de points à préciser. D'où les nombreuses réserves et réticences. Au-delà de quelques réflexes corporatistes, d'aucuns dénoncent des consensus mous et un manque de priorités clairement affirmées. Un exemple : on annonce 1.100 emplois en plus en maternelles. Pourquoi ? « Pour compenser la moitié du retard de la FWB sur la moyenne des pays OCDE » ! Voilà de quoi enthousiasmer les foules... On aurait espéré un projet clair et fort, du genre « à ce stade déterminant pour l'accrochage scolaire des enfants et des familles défavorisées, l'essentiel des postes sera attribué aux écoles fréquentées par ces familles ».

Les « compétences du XXIème siècle » sont mises à l'honneur. Le numérique et les langues modernes évidemment. Mais il faut bien chercher et aller au bout du texte pour trouver des références modestes à ce qui relève de la formation humaine et de la relation pédagogique ! Le tutorat, la démocratie à l'école, la classe coopérative, la médiation : les parents pauvres du texte. Se dessine un enseignement de l'utilitaire et de l'efficace bien plus qu'une école qui privilégie la pensée, la découverte de l'altérité, le respect des minorités, l'amour du beau et du vrai.

C'est foutu ? Peut-être pas. Mais si on veut que cet énorme investissement ne connaisse pas le sort réservé au décret « École de la réussite » (1995), au décret « Missions » (1997), au « Contrat pour l'école » (2005), il est impératif et urgent d'investir massivement dans un travail d'appropriation des grandes orientations par tous les acteurs (pas seulement les enseignants). Dans toutes les communes, associations, écoles...

Il faudra aussi que le politique abandonne le jargon des experts et opère des choix politiques et mobilisateurs : il s'agit en priorité de guérir le cancer des exclusions, des inégalités, de l'apartheid scolaire. Ce ne sera pas facile.

Il faudrait enfin que nous tous, citoyens, accordions aux politiques éducatives la place qu'elles méritent. Que nous exigions des médias qu'ils consacrent à ce secteur et à ses indispensables transformations au moins autant d'importance qu'à tous les scandales dont ils se repaissent.

C'est à ce prix -très élevé- que notre boussole, l'intérêt supérieur de l'enfant, n'aura pas perdu le Nord.

Oui, mais concrètement ?

« Oui, mais concrètement ? », demandent les parents ou les citoyens qui en ont un peu marre des grands plans sur la comète... Sont repris ici les premiers éléments de réponse donnés à la veille de la rentrée scolaire.

Premier changement tangible : dès cette rentrée de septembre 2017, la première tranche des 1.100 emplois de « professionnels de la petite enfance » promis commencera à être déployée. Des institutrices maternelles et des psychomotriciennes seront recrutées. Ensuite viendront les puéricultrices auxquelles on promet pour la énième fois un meilleur statut. Enfin, les classes de maternelles ne devraient jamais dépasser les vingt élèves. Une opération qui s'étalera sur trois ans.

Qui ne se réjouira de voir l'enseignement maternel enfin renforcé ? C'est un moment important : celui de l'accrochage scolaire. On s'étonne quand même qu'aucune mesure préférentielle ne soit prévue pour les écoles fréquentées par des publics défavorisés ou en zones rurales. Au même moment, le président français, Emmanuel Macron, instaure des classes de douze élèves maximum pour démarrer la scolarité dans les zones prioritaires... Sans oublier que, outre le nombre d'enfants et d'enseignants, il y a à adapter les pratiques pédagogiques. C'est essentiel.

Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles annonce aussi un léger renforcement de l'aide aux directions des écoles fondamentales pour leur permettre de « disposer de plus de temps pour exercer leur leadership pédagogique », comme dit la ministre.

Pour tous les autres volets du Pacte (tronc commun, évaluation, management, éducation artistique...), l'année 2017-2018 devrait préciser les orientations et permettre aux citoyens et aux acteurs de terrain de mieux comprendre les enjeux de ce grand chantier.

À moins que tout ce bel édifice ne soit remis en cause par une nouvelle majorité à la Communauté française qui a les compétences "enseignement". A l'heure d'écrire ces lignes, devant la remise en cause de la coalition PS- cdH en Wallonie et en Fédération Wallonie Bruxelles, nous n'en savons pas plus. On sait que le MR ne veut pas du tronc commun, par exemple. Quand on vous disait que c'était une grave erreur de ne pas avoir associé l'opposition à un chantier qui devait nécessairement se déployer sur plusieurs législatures...

Une idée folle !

Je ne parle pas du Pacte. Encore que... Mais d'un formidable documentaire réalisé avec les équipes pédagogiques de neuf établissements français où on découvre des enfants et des adultes motivés, qui cherchent, qui imaginent, qui collaborent, qui sont heureux à l'école ! La réalisatrice, Judith Grumbach, considère que ce qui constitue la colonne vertébrale de toutes ces initiatives, c'est une perspective citoyenne de l'école. Elle précise : « *un citoyen ne se forme pas avec une heure d'éducation civique par semaine ou une semaine contre le racisme par an* ».

Les images parlent d'elles-mêmes : des enfants et des adultes rayonnants et passionnés par leurs activités. Ces écoles ne sont pas tout à fait comme les autres puisque « *chaque fois, c'est une équipe qui est engagée dans le projet* ». Elle le porte, elle y croit et ne compte pas son temps en minutes ! Un documentaire à voir et à débattre avec tout public soucieux d'une éducation pour demain.

Cette « idée folle », elle fait son chemin chez nous aussi. Elle anime les groupes de plus en plus nombreux de parents et d'enseignants qui sollicitent des communes ou d'autres pouvoirs organisateurs prêts à s'engager dans ce sens. C'est le cas, parmi d'autres, d'une nouvelle école communale qui démarre à Attert (près d'Arlon) ou de l'école secondaire des Pédagonautes à Bruxelles. On n'y négligera pas les apprentissages fondamentaux, mais les « programmes » ne seront jamais un alibi pour rendre les élèves passifs et les savoirs désincarnés.

Elles et ils sont un peu fous et n'ont pas attendu le Pacte.

Jacques Liesenborghs
Collaborateur à Plein Soleil

(1) Analyse en deux temps parue dans Plein Soleil de juin et septembre 2017.

(2) Une idée folle, Ashoka, 2017. www.uneideefolle-lefilm.com



Avec le soutien de



Cette analyse est disponible au format PDF sur notre site Internet www.acrf.be

L'ACRF-Femmes en milieu rural souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites. Toutefois, n'oubliez pas, dans ce cas, de mentionner la source et de nous transmettre copie de la publication.

Merci !